

Calcul de la contribution volontaire au Fonds de défense des Céréaliers du Québec

Combien valent votre liberté d'agriculteur,
la rentabilité de votre ferme et la revendication de vos droits fondamentaux?

1 \$ l'hectare? • 2 \$ l'hectare? • 3 \$ l'hectare?

C'est à VOUS de déterminer la contribution qui servira à la défense de VOS INTÉRÊTS :

Encerclez le
montant par hectare

X 1\$, 2\$ ou 3\$ = \$ incluant taxes*

Nombre d'hectares

Chèque à l'ordre de : Les Céréaliers du Québec

Les Céréaliers du Québec
C.P. 149
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0
Téléphone : 450 278-7798
info@cerealiersduquebec.com
www.cerealiersduquebec.com

*Taxes de vente : Une pièce justificative indiquant la portion des taxes de vente vous sera retournée et vous pourrez en obtenir le remboursement.

VOTRE NOM :

NOM DE LA FERME SI DIFFÉRENT :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

**Vous produisez des céréales et n'êtes pas membre des Céréaliers?
Cochez la case au bas et signez la demande d'adhésion!**

Je produis des céréales et je désire adhérer à Les Céréaliers du Québec pour une période d'un an.
Veuillez affecter le montant de la contribution ci-haut au paiement du membership et veuillez affecter toute somme restante au Fonds de défense des Céréaliers.

signature

date